



3. Justificatifs

Pièces à joindre impérativement à la présente demande

- Certificat(s) d'inscription à la formation renseignant sur la période, le jour, l'horaire et le nombre d'heures de cours
- Diplôme(s) ou certificat(s) de réussite de la/des formation(s) 1^{ère} tranche
- [Certificat d'affiliation à la sécurité sociale](#) à jour
(« occupation à partir du » = date d'entrée en service en tant qu'indépendant)

4. Casés réservés au Ministère

Décision du Ministre

- Un congé linguistique de: heures est attribuable
- Le congé linguistique est refusé

Luxembourg, le: